



Conseillers en exercice	44
Présents	39
Nombre de pouvoirs	4
Votants	43

DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2026 – 063

Demande de subvention 2026 auprès de la Région Nouvelle Aquitaine

Ingénierie – poste de développeur économique - périmètre de contractualisation Pays Sud Creusois

Séance du 29 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril à 18h30, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Saint Yrieix la Montagne, au nombre de trente-neuf sous la présidence de Jean-Luc LEGER, Président, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 23 avril 2026.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

Denis FOUREAU ; Stéphane DUCOURTIOUX ; Isabelle DUGAUD ; Yves ORLIANGES ; Isabelle RAPINAT ; Stéphane DUPRAT ; Bernard ROUGIER ; Cynthia VELLEINE ; Jean-Pierre LANNET ; Marie-Anne AUBERT ; Marilyn MONBUREAU ; Alexis TOURADE ; Cyril FIALAIRE ; Didier TERNAT ; Michel LULEK ; Olivier CAGNON ; Mélanie LE NUZ ; Frédéric THOMAS ; Nelly FAISSAT SIRIEIX ; Philippe COLLIN ; Benjamin SIMONS ; Marina BONIFAS ; Bernard BONNEFOND ; Catherine VAROQUI (suppléante de Thierry LETELLIER) ; Chantal PINGUET ; Laurent LHERITIER ; Michel DELRIEU ; François PERREAUT ; Vincent PERRIERE ; Pierrette LEGROS ; Christophe POUCHOL-BLANCHON ; Evelyne PINLON ; Valéry MARTIN ; Jean-Luc LEGER ; Gérard AUMEUNIER ; Denis PRIOURET ; Patrick JALLAIS ; Didier MIOMANDRE ; Valérie BERTIN.

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

Nadine HAGENBACH à Isabelle RAPINAT ; Philippe ESTERELLAS à Olivier CAGNON ; Claude BIALOUX à Valérie BERTIN ; Jacques TOURNIER à Denis PRIOURET.

ETAIT ABSENT EXCUSE : Monsieur

Gregorio YONG VIVAS.



Contexte :

Le Conseil Communautaire de Creuse Grand Sud en séance du 26 octobre 2022 a validé le Contrat de Développement et de Transition 2023-2025 (délibération du Conseil Région Nouvelle Aquitaine du 12 décembre 2022), porté par le Syndicat Mixte du Pays Sud Creusois.

Par courrier du 06 novembre 2025, la Communauté de communes Creuse Grand Sud a sollicité la Région Nouvelle Aquitaine pour une prolongation d'un an du Contrat de Développement et de Transition, conformément à son article 3.

Par délibération du 26 février 2026, le Conseil Communautaire a par ailleurs adopté l'Action Collective de Proximité (ACP) du Pays Sud Creusois, dont la mise en œuvre nécessite une ingénierie de proximité adaptée sur le territoire intercommunal tout en poursuivant le travail d'ingénierie locale avec le service de proximité des entreprises.

Objet de la demande :

L'objet de la présente délibération est de solliciter, pour l'année 2026, le soutien financier de la Région Nouvelle Aquitaine pour le poste de développeur économique du service de proximité des entreprises de Creuse Grand Sud, comprenant :

- Les missions thématiques « Economie, Emploi, formation » à hauteur de 0,5 ETP,
- La mise en œuvre de l'Action Collective de Proximité (ACP) à hauteur de 0,25 ETP.

Ces missions seront portées par la développeuse économique de la collectivité, dont le poste a été soutenu par la Région pour l'aide à l'Ingénierie 2023, 2024 et 2025 à hauteur de 50% sur la base de 0,75 ETP.

Eléments financiers :

La subvention demandée est la suivante :

Intitulé du poste	Montant des dépenses prévisionnelles éligibles plafonnées TTC	Nbre ETP	Taux	Montant de la subvention maximale attribuée
Développeuse Economique	37 500 €	0.75	50%	18 750 €

PLAN DE FINANCEMENT :

Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Dépenses 2026	TOTAL	Financement	Montant en €	%
Salaire chargé plafonné sur 12 mois : base de 0,75 ETP	37 500,00 €	Etat	0,00 €	0
		Région	18 750,00 €	50 %
		Département	0,00 €	0
		Europe	0,00 €	0
		Autres financements publics (<i>préciser</i>)	0,00 €	0
		Autofinancement	18 750,00 €	50 %
TOTAL	37 500,00 €	TOTAL	37 500,00 €	100 %

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 43

Adopté à l'unanimité

Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** de poursuivre en 2026 le partenariat avec la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre du contrat de développement et de transitions du Pays Sud Creusois,
- **VALIDE** le plan de financement tel que présenté ci-dessus,
- **SOLLICITE** le soutien financier de la Région Nouvelle Aquitaine au titre du soutien à l'aide à l'ingénierie 2026, pour le poste de développeur économique du service de proximité des entreprises de Creuse Grand Sud, à hauteur de 50% sur la base de 0,75 ETP,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le dossier de demande de subvention correspondant.

Ainsi fait et délibéré le 29 avril 2026 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le

PUBLIEE le

Jean-Luc LEGER,

Président



REÇU EN PREFECTURE

le 13/05/2026

Application agréée E-legalite.com